

## PREINSCRIPTION SCOLAIRE 2023/2024

## **Groupe Scolaire Ennat et Auguste Leger**

## Fiche individuelle

ELEVE	
	_
Nom, Prénoms	
Né(e) le à	
Nationalité	
Adresse	
CPVille	
Classe	
Date prévue pour la rentrée scolaire de l'enfant :	
Dernière école fréquentée (si autre)	
Fournir obligatoirement un certificat de radiation	
Ecole	
CPVille	
PARENTS OU TUTEUR LÉGAL	
Parent 1: père mère (préciser le nom de naissance) tuteur <u>chez lequel réside l'enfant</u>	
Nom, Prénom	
Adresse	
CPVille	
Téléphone Portable	
Email@	
-	
Parent 2: père mère (préciser le nom de naissance) tuteur	
Nom, Prénom	
Adresse	
CPVille	
TéléphonePortable	
Email	
EIIIdii	
Situation de famille :	
Mariés Pacsés Concubins Divorcés Séparés Célibataire Veuf(ve) En cas de jugement de divorce, fournir obligatoirement une photocopie du jugement en application.	
En cus de jugement de divorce, journil obligatoirement une photocopie du jugement en application.	(*) cocher la mention utile
Autre personne :	
(Légalement responsable : préciser le lien légal)	
Nom, Prénom	
Adresse	
CPVille	

Téléphone Email			
<u>Frères et sœurs :</u>			
Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée 2022/2023	Classe
	CAN	TINE	
Inscription cantine : □LUNDI □MARDI	□ OUI □JEUDI	□ NON □VENDREDI	
PAI (Projet d'Accueil Individualisé en ca	□ OUI s de problème de santé ou d'ali	□ NON lergie alimentaire)	
		nt bénéficier d'un tarif réduit. Si vous ête 30 septembre 2023. Le tarif sera appli	
Si vous souhaitez mettre en plac	ce un prélèvement automation	que, merci de contacter le service de rest	auration en mairie.
Je certifie sur l'honneur, l'exact Fait à			
		Signature(s) du ou des re	présentants légaux

<u>Liste des documents à retourner</u> par mail à « affairesscolaires@stdidier.com » ou à déposer dans la boite aux lettres de la mairie :

- livret de famille ou acte de naissance
- > cartes d'identité des parents et de l'enfant
- > fiche de préinscription remplie
- > justificatif de domicile de moins de 3 mois (Pas de facture de téléphone portable svp)
- Carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires
- > certificat de radiation à demander au directeur de l'école actuelle de votre enfant
- > en cas de divorce, l'ordonnance du juge précisant la garde de l'enfant et l'autorité parentale